



Durée de sortie d'indivision maison

Par Henri6

Depuis 21 mois, je veux sortir de l'indivision. Pour ce faire, j'ai dû engager un avocat. Cette succession est compliquée: trois héritiers à part égale, un procès pour dénonciation calomnieuse, une mésentente totale, etc...

Ma question est : à la fin du mois de mai 2025, enfin l'audience de plaidoirie aura lieu. J'aimerais connaître la date du délibéré et souhaite que celle-ci soit sous quinzaine et non deux mois après.

Par Nihilscio

Bonjour,

Comptez plutôt deux mois que quinze jours.

Par isernon

bonjour,

c'est à votre avocat qu'il faut poser vos questions mais le code de procédure civile, à ma connaissance, ne fixe aucun délai concernant la durée du délibéré.

je crains que votre souhait ne soit pas exaucé.

salutations

Par Henri6

Merci pour vos réponses. Le juge partira peut être sur une mise aux enchères, maison indivise non débarassée entièrement (décès en novembre 2022- 30 mois).

Il y a toujours une fin, il ne faut pas avoir de la patience mais une tonne de patience.

Salutations.